



Les Alaniers de Brou

Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP),
Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)
Bourg-en-Bresse – Ain

Secteur :
Médico-social

Administrateur délégué
Benoît Frachon

Directeur
Stéphane Montbobier

Médecin pédo-psychiatre
Nathalie Gualdo

Chef de service du pôle
thérapeutique (ITEP)
Nathalie Gualdo

Chef de service du pôle
éducatif (ITEP)

Jean-Paul Courier

Chef de service du pôle
pédagogique (ITEP)

Sylvain Triomphe

Responsable des services
généralistes et administratifs
(ITEP-SESSAD)

Cécile Molteni

Gestionnaire comptable
(ITEP-SESSAD)

Christelle Manos

Chef de service du SESSAD
Alexandra Pégaz-Fiornet

Chef des services
techniques, responsable
sécurité (ITEP-SESSAD)

Denis Dotto



L'ITEP

L'ITEP accueille des jeunes filles et garçons âgés de 12 à 18 ans, atteints de troubles du comportement et de la conduite avec difficultés d'adaptation scolaire. Ils sont accueillis en internat ou en externat. Chaque jeune fait l'objet d'un projet personnalisé.

Internat : 46 places.

Externat : 20 places.

Admission : sur notification de la CDA (commission des droits et de l'autonomie) après proposition de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées). Prise en charge financière par la Caisse d'assurance maladie des familles des jeunes.

Le SESSAD 6-18 ans

Le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile est destiné aux enfants présentant des troubles du comportement et de la conduite avec difficultés d'adaptation scolaire. Il propose aux enfants et aux parents un accompagnement thérapeutique, pédagogique et éducatif, en préservant leur environnement familial et scolaire habituel. Chaque enfant fait l'objet d'un projet personnalisé.

Chaque enfant fait l'objet d'un projet personnalisé.

Capacité : 25 places (condition : résider dans un rayon de 30 km autour de Bourg-en-Bresse).

Admission : sur notification de la CDA après proposition de la MDPH.

Le SESSAD 18-21 ans

Le SESSAD 18-21 ans assure un service d'insertion socioprofessionnelle avec un relais d'hébergement en ville, en appartements collectifs ou individuels. Ce service s'adresse aux sortants des institutions spécialisées de Bourg et de ses environs ainsi qu'aux élèves de l'Éducation nationale

sortant des SEGPA ou UPI.

Sa capacité est de 14 places.



Fiche d'identité

Historique

1970 : transformation de l'orphelinat La Providence en Institut médico-éducatif (IME) pour déficients intellectuels (filles).

1973 : reprise par l'ORSAC.

1995 : Institut de rééducation (IR) pour troubles du comportement et de la conduite, création du SESSAD et mixité du dispositif IR – SESSAD.

2005 : transformation de l'IR en ITEP.

2008 : extension du SESSAD (création du SAVISP)

Coordonnées

5 chemin de la Providence
01000 Bourg-en-Bresse.

Tél. 04 74 22 14 12 (ITEP)

Tél. 04 74 22 81 59 (SESSAD)

Tél. 04 74 22 81 58 (SAVISP)

Mail :

alaniers.brou@wanadoo.fr

sessad.alaniers@wanadoo.fr

savisp.alaniers@orange.fr

Capacité d'accueil

ITEP : 46 places en internat et 20 en externat.

SESSAD : 39 places.

Personnel (2016)

74 personnes soit 60 ETP env.

Budget global 2016

3 M€

• Le service social

Sa mission est de favoriser la place des parents dans la prise en charge, servant de lien entre eux et l'institution et entre l'institution et les partenaires extérieurs.

Les Alaniers de Brou

• Atelier technique et sensoriel

L'atelier Technique et sensoriel a pour objectifs d'aider le jeune à accepter sa problématique, à découvrir ses capacités et à travailler sur la confiance en soi. Il s'appuie sur des modules offrant un espace de découverte des métiers et des pratiques et un apprentissage des gestes et postures. Ils créent ainsi un lien fort entre la technique et l'enseignement général dispensé par les enseignants de l'ITEP.

Activités proposées : menuiserie, peinture bâtiment, électricité, maintenance des locaux, hygiène des locaux et technologie.

• Dispositif transversal Tambulle

Pour aider les jeunes qui ont des difficultés à suivre les cours et les ateliers et qui ne supportent plus la groupalité, le dispositif transversal Tambulle propose des activités de médiation par séance d'une heure et demi par petit groupe (2 ou 3 maximum).

Activités proposées : modelage, relaxation, atelier esthétique, musique.

ITEP: des accompagnements complémentaires

Accompagnement thérapeutique. Les jeunes bénéficient d'un suivi médical, psychiatrique et psychologique adapté. Un bilan orthophonique et psychomoteur ainsi que des tests psychologiques cognitifs et cliniques peuvent être effectués en fonction des situations et des besoins de chaque jeune. Ces accompagnements thérapeutiques peuvent s'articuler en partenariat avec les services pédopsychiatriques extérieurs.

Accompagnement éducatif. Les éducateurs soutiennent le jeune dans son projet et l'aident à prendre conscience de lui-même et de son environnement. À travers la vie quotidienne, les jeunes acquièrent des règles de vie et la capacité à vivre en collectivité.

Accompagnement pédagogique: l'unité d'enseignement spécialisée. Son objectif est de rendre le goût d'apprendre et d'acquérir une bonne maîtrise de la communication écrite et orale, du calcul et une capacité à s'adapter aux situations. La priorité de l'unité d'enseignement spécialisée est d'une part l'amélioration des résultats scolaires de chaque élève et d'autre part son épanouissement dans l'école, quelles que soient ses difficultés.

Accompagnement pédagogique: la formation professionnelle. Elle est organisée sur trois ans à partir des référentiels de CAP. L'accent est mis sur le développement des capacités transversales nécessaires à toutes les activités professionnelles.

Deux unités d'ateliers professionnels sont proposées :

- unité Maintenance avec un atelier Maintenance et Hygiène des Locaux (MHL), un atelier Découverte des métiers du bois et un atelier Espaces verts,
- unité Restauration avec un atelier Cuisine et un atelier Service de salle.

Possibilité de préparer le Certificat de formation générale (CFG) et la Reconnaissance des savoir-faire professionnels (RSFP, validée par l'AFPA et la direction du Travail et de la formation professionnelle).

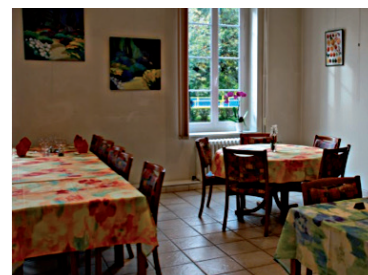
Plateforme de mise en stage

Depuis janvier 2015, une convention de mise en stage inter-établissement est effective en partenariat avec l'Institut des Jeunes Sourds et l'Institut d'enfants de Seillon à Péronnas.

Le principe de cette plateforme est de pouvoir faire bénéficier l'ensemble des usagers des trois établissements des compétences et des ateliers de chaque structure. Des jeunes de l'IJS viennent ainsi en stage sur le pôle Restauration de l'ITEP pour découvrir le fonctionnement d'une cuisine collective. Cette plateforme est née de la volonté des trois directeurs de mutualiser à moyens constants les savoir-faire des professionnels.

• La place des familles

L'accent est donné à la place des familles au sein du dispositif. Il s'agit de considérer les parents comme des partenaires de l'éducation des jeunes accueillis, par le biais de différentes instances (conseil de la vie sociale (CVS), centre de recherche thématique (CRT), groupe de paroles, élaboration du projet personnalisé) mais également par la qualité de la relation des professionnels avec les familles. Le principe de co-éducation est mis en œuvre pour tous les usagers.



• Un restaurant d'application

Il reçoit des convives extérieurs à l'établissement et permet aux élèves de se former en situation réelle (ouvert pendant les périodes scolaires).



Groupe externalisé expérimental Chrysalide

Depuis 2016, un groupe d'internat est externalisé sur des appartements en ville (Bourg-en-Bresse). Les jeunes, âgés de plus de 17 ans, vivent à 2 ou 3 en appartement collectif. Objectifs: devenir autonome, se préparer à la sortie de l'établissement et s'intégrer dans la vie de la cité.